

DEMANDES SUBVENTIONS 2023			Envoyé en préfecture le 25/05/2023 Reçu en préfecture le 25/05/2023 Publié le ID : 001-200071371-20230522-22052023_95-DE
	propositions Commission Finances	Observations	
Solidarité			
ADAPA	20 950.00 €	50 € par dossier/ 419 dossiers	
ADMR	10 350.00 €	50 € par dossier /207 dossiers	
Ain Domicile Services	5 950.00 €	50 € par dossier/ 119 dossiers	
AMCAVIPA/MARPA	2 350.00 €	50 € par dossier/ 47 dossiers - dossier incomplet	
MARPA La Verchère	1 200.00 €	50 € par dossier / 24 dossiers	
Mission locale jeunes	8 500.00 €	Fonctionnement	
Accueil de jour: convention triennale	42 255.00 €	convention 2023/2026	
PROXIMI'CAA	300.00 €	voir budget, recettes et produits d'épargne	
AADL (Aide aux Déplacements Locaux)	300.00 €	Uniquement si le dossier réglementaire déposé par l'ensemble des associations est transmis,	
La Banque Alimentaire de l'Ain	3 000.00 €	14 tonnes sur secteur CCBS	
Croix rouge: union locale Val De Saône	1 000.00 €	demande non chiffrée	
JSP Pont de Vaux	1 900.00 €	dossier complet,19 JSP territoire	
JSP Pont de Veyle	600.00 €	dossier complet, 6 JSP territoire	
ST	98 355.00 €		
Sport			
AMPV	20 000.00 €	40 000 € conjoint ville PDV et CCBS soit 20 000 € pour la CCBS	
Rugby PDV fonctionnement (salarié)	10 000.00 €		
Rugby PDV part 40% frais de transport (limite 9 000 €)	9 000.00 €	sur justificatif factures	
Essor Bresse Saône fonctionnement (salarié)	10 000.00 €		
Essor Bresse Saône: déplacements -	3 500.00 €	sur justificatif factures	
Bresse Foot 01 fonctionnement (salarié)	10 000.00 €		
Bresse Foot 01	3 500.00 €	Identique Essor Bresse Saône - pour Déplacements et sur justificatifs	
Bresse Saône Judo	10 000.00 €	183 licenciés répartis sur clubs Bâgé, Feillens et Manziat	
Feillens Replonges Basket ball	10 000.00 €	intervention de personnes rémunérées sur la saison 2022/2023	
Pétanque Pontévalloise		28 licenciés entre 5 et 17 ans, 9 jeunes du territoire - En attente	
Zinzins circus	1 500.00 €		
ST	87 500.00 €		
Sports/loisirs			
foyer socio éducatif collège R. Poulnard bâgé-Dommartin	6 396.54 €	10,86€ / élève - rentrée 2022 : 589 élèves	
foyer socio éducatif collège Saint-Charles Feillens	4 984.74 €	10,86€ / élève - rentrée 2022 : 459 élèves	
foyer socio éducatif collège A. Chintreuil Pont-de-Vaux	4 615.50 €	10,86€ / élève - rentrée 2022 : 425 élèves	
USEP - UGSEL		50% des frais de déplacement prévisionnels, sur justificatifs factures, plafond 1 144 €	
ST	15 996.78 €		
Culture		pour les écoles de musique, règles ; habiter une commune du territoire, pratiquer un instrument, avoir moins de 18 ans	
Formation musicale de Replonges	700.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 14 élèves)	
Orfeo	1 100.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 22 élèves)	
Union musicale de Feillens	1 400.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 28 élèves)	
Union musicale des 3 Bâgé	300.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 6 élèves)	
Union musicale de Manziat	2 050.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 41 élèves)	
Jeanne d'Arc Manziat	750.00 €	cf délibération du 09/07/18 (50 €/élève - 15 élèves)	
Ran Tan Plan	800.00 €	fonctionnement batterie fanfare et défilé	
Clique cantonale	800.00 €	Uniquement si le dossier réglementaire déposé par l'ensemble des associations est transmis,	
Festivrac	3 000.00 €	En attente	
ST	7 100.00 €		
Tourisme			
Comité foires et marchés: concours volailles	2 500.00 €	Uniquement si le dossier réglementaire déposé par l'ensemble des associations est transmis,	
AFOCG01: L'ain de Ferme en Ferme	500.00 €	3 fermes sur le territoire - 2 à Bâgé Dommartin et 1 à Sermoyer	
Comité jumelage Pont-de-Vaux	1 500.00 €	accueil allemands randonnée pédestre + déplacement décembre Dornhan	
Comité jumelage Bâgé	1 500.00 €	Uniquement si le dossier réglementaire déposé par l'ensemble des associations est transmis,	
Office de tourisme	81 685.00 €	convention objectifs 2021-2023	
La route fleurie	800.00 €	Uniquement si le dossier réglementaire déposé par l'ensemble des associations est transmis,	
ST	83 685.00 €		
Agriculture			
SEREVALS	2 500.00 €		
Salubrité			
Groupeement Départemental d'action sanitaire	2 000.00 €	base demande 100 €/commune + 57 € / nid détruit (22 nids en 2022) + 20%	
Demandes de subventions exceptionnelles			
club loisirs Ozan festival d'aquarelles et Office Tourisme	3 500.00 €	Subventions sollicitées auprès de la région, du Dépafrtement et de la CCBS: besoin total de 13 400 € pour équilibrer le budget montant à définir	
Les copains d'Agorre	1 000.00 €	400 ans création du duchè de PDV	
Vélo loisirs Feillens	500.00 €	cinquantenaire du club - cf délibération	
Club 01 pulsion	0.00 €	Besoin de tenues pour des compétitions locales et nationales	
TOTAL	302 136.78 €		

PREVISION BUDGETAIRE 310 000 €

Pour mémoire, montant versé en 2022 : 286 153,87 €